FORMATION ACTION

METTRE EN PLACE LE TÉLÉTRAVAIL POUR RENFORCER L'AUTONOMIE DES COLLABORATEURS ET DES ÉQUIPES

V1 datant de Juillet 2021

Public visé : Dirigeants, Top Managers, DRH

Prérequis : Aucun prérequis

Durée : 1 jour

Délais estimés : selon vos possibilités

Horaires : 9h – 17h

Lieu : intra

Modalités : La formation sera validée et uniquement après un contact obligatoire avec l'animateur pour déterminer un besoin spécifique qui donnera lieu à un devis.

Méthodes pédagogiques :
La pédagogie alterne des apports de connaissances méthodologiques et des mises en application concrètes : jeux pédagogiques, dynamique de réflexion collaborative grâce aux méthodes agiles, réflexion et échanges de pratiques entre les participants. Chaque module donne lieu à des actions à mener avec son équipe.

Documentation remise aux stagiaires :
Les documents supports de la session seront disponibles sur une plateforme de téléchargement. Certains supports seront distribués pendant la session.

Évaluation :
Avant la formation : Chaque participant recevra un lien pour un questionnaire d'état des lieux sur le télétravail
Pendant la formation :
- Processus et contenu : quiz et mises en situations
- Evaluation de la satisfaction : évaluation à chaud
Après la formation : Evaluation des acquis en situation de travail : évaluation à froid

Suivi de la formation :
- Feuille d'émargement signée par demi-journée
- Certificat de réalisation de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées :
Pour toute inscription de personnes en situation de handicap nous contacter de manière à étudier pour l'aménagement de la formation.
Le référent handicap est Mme Carine Chomilier cchomilier@perfhomme.com

Moyens logistiques : Salle permettant de mener des ateliers de travail collaboratif, écran, vidéoprojecteur, paperboard

Coordonnées de l'animateur :
Mme Myriam Cocquet
Tél : 06 69 57 35 65
mcocquet@perfhomme.com

Tarif : Taux journalier d'animation moyen **de 2000 € HT,** frais d'ingénierie pédagogique non inclus

Votre contact Formation :
Marie-Lise Brunier 06 24 75 41 42
formation@perfhomme.com

Taux satisfaction 2021 : calcul en cours
 # sessions animées 2021 : calcul en cours

OBJECTIFS :

- S'approprier le cadre juridique du télétravail et le cadre applicable au sein de son organisation/entreprise
- Connaître les bons comportements et les bonnes pratiques du travail à distance
- Maîtriser les bases de la communication à distance au travers des outils à sa disposition
- Identifier le degré de maturité de son organisation et définir un plan d'actions

PROGRAMME :

Module 1 : Identifier les enjeux / risques du télétravail

Objectifs :

- Intégrer la dimension sociétale et les impacts de la crise sanitaire dans les questions autour de télétravail
- Partager une vision claire du télétravail choisi et du télétravail subit

Module 2 : Comprendre le cadre juridique

Objectifs :

- Avoir connaissance des principales lois régissant le télétravail aujourd'hui
- Maîtriser les points clefs du cadre légal et son impact sur les choix à poser pour son entreprise

Module 3 : identifier les éléments à analyser en amont du processus

Objectifs :

- Connaître les enjeux du télétravail dans la relation avec ses pairs et avec son manager
- Connaître les leviers pour préserver sa santé et sa sécurité, physique et psychologique, en télétravail ; ainsi que celle de nos proches

Module 4 : Les outils pour réussir le travail à distance

Objectifs :

- Accompagner les managers intermédiaires
- Mettre en place des outils collaboratifs

Module 5 : Définir un plan d'action pour son entreprise

Objectif :

- Identifier les étapes d'un plan d'action et le confronter à ses paris

Conclusion